

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 mars 2018

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2019 À 2025 - (N° 765)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 339 (Rect)

présenté par

M. Chalumeau, Mme Trisse, Mme Françoise Dumas, M. André, M. Anglade, M. Ardouin, M. Bachelier, M. Baichère, M. Batut, M. Blanchet, Mme Bono-Vandorme, Mme Bureau-Bonnard, M. Fiévet, M. Folliot, Mme Fontenel-Personne, M. Gassilloud, Mme Gipson, M. Gouffier-Cha, M. Gouttefarde, Mme Guerel, Mme Janvier, M. Jacques, M. Kervran, Mme Khedher, Mme Lardet, M. Larsonneur, M. Le Gac, M. Lejeune, Mme Mauborgne, M. Marilossian, Mme Mirallès, Mme Pouzyreff, M. Rouillard, M. Solère, Mme Thillaye, M. Trompille, Mme Valetta Ardisson, M. Ferrand et les membres du groupe La République en Marche

ARTICLE 16

À l'alinéa 5, substituer aux mots :

« le domaine »

les mots :

« les domaines de la gestion de la paie ou de la solde et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

La liste initiale exclut certaines spécialités, telles que la gestion de la paie et de la solde, pour lesquelles il existe actuellement une forte tension en matière de recrutement. Cette liste est donc complétée en conséquence.